# BTS ATI - ASSISTANCE TECHNIQUE D'INGÉNIEUR



## LIEU DE FORMATION

Lycée Henri Bergson Jacquard 2, rue Bouret 75019 PARIS

#### PROGRAMME DE LA FORMATION

#### **Enseignements techniques**

- Construction mécanique
- Construction électrique (électronique et électrotechnique)
- · Automatismes, informatique industrielle
- Étude des systèmes techniques
- Organisation industrielle

#### Enseignements généraux

- Culture générale et expression
- Économie et gestion de l'entreprise
- Langue vivante étrangère
- Mathématiques
- Physique et physique appliquée
- Bureautique et outils de communication

### **MÉTIERS VISÉS**

- Technicien.ne d'essais
- Technicien.ne en méthodes de contrôle
- Technicien.ne méthodes préparation
- Technicien.ne de maintenance

#### MISSIONS EN ENTREPRISE

- Participer à l'organisation et à la gestion de production
- Élaborer un cahier des charges
- Participer à l'amélioration continue
- Conduire des études de coûts
- Réaliser des dossiers pour l'homologation d'un produit
- Gérer achats, ventes et services après-vente
- Assister une équipe de gestion de projet
- Assurer les relations fournisseurs, sous-traitants



## **NIVEAU D'ACCÈS**

Bac STI2D, Bac S, Bac pro MELEC, Bac pro MEI, Bac pro EDPI

#### RYTHME D'ALTERNANCE

1 semaine en entreprise / 1 semaine en formation

# **POURSUITE D'ÉTUDES**

- Licence pro industrielle
- Classe préparatoire ATS
- Ecoles d'ingénieur

#### **POURQUOI LE CFA SACEF**

#### Le CFA SACEF c'est:

- Un service sur-mesure tout au long du contrat,
- Sécuriser la mise en place réglementaire du contrat de l'apprenti,
- Une équipe qui s'assure du financement de la formation par l'OPCO et par l'entreprise,
- Des conseillers professionnels dédiés à l'accompagnement des apprentis et de leur entreprise,
- Des invitations à des ateliers de recherche d'emploi et jobdating,
- Vous accompagner vers la réussite de votre alternance.

#### Le CFA en chiffres



Niveaux	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
1ère année	27 % du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC	soit 100 % du SMIC ou le salaire le plus élevé entre le SMIC et le salaire minimum conventionnel
2ème année	39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC	
3ème année	55 % du SMIC	67 % du SMIC	78 % du SMIC	

# **POUR PLUS D'INFORMATION**

#### BTSATI@cfasacef.fr

Rendez-vous sur notre site internet : www.cfasacef.fr Contacter le référent handicap : handicap@cfasacef.fr











